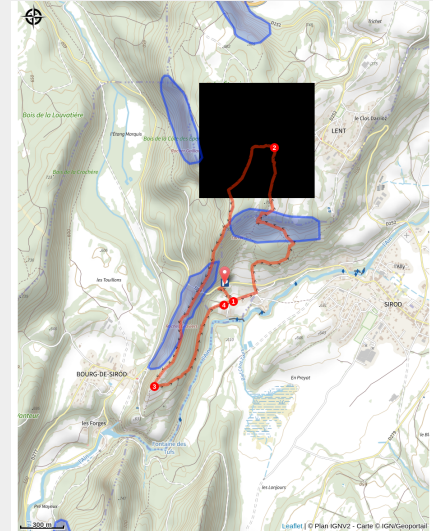


La Roche des Commères

Champagnole Nozeroy Jura



La Roche des commères (© CC CNJ / David Bottin)



Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 5.2 km

Dénivelé positif : 244 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Géologie, Histoire et patrimoine

Partez à la découverte de la Roche des Commères, étonnante curiosité géologique sculptée par la puissance de l'érosion dans le calcaire jurassien, et source de bien des légendes. Au départ de Sirod, le sentier grimpe par l'Escalier des Coucous jusqu'au belvédère des Éperons et sa belle échappée sur la vallée. En chemin, le circuit dévoile un riche patrimoine : les ruines du Château Villain, la Porte Fortifiée classée, la Chapelle Castrale et même l'ancien tunnel du tram. Entre nature spectaculaire, histoire et forêt jurassienne, une randonnée pleine de caractère à savourer à son rythme.

Itinéraire

Départ : Parking de La Percée, Sirod

Arrivée : Parking de La Percée, Sirod

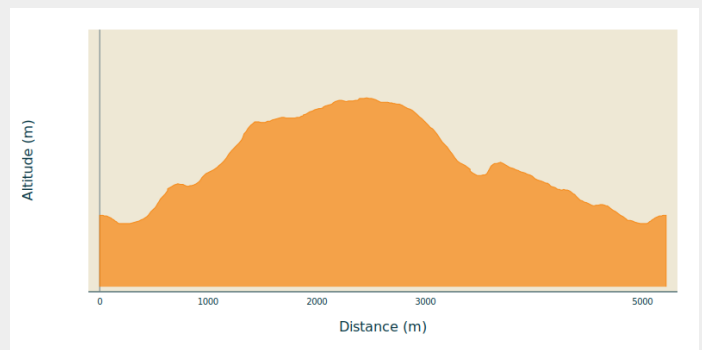
Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Sirod

2. Lent

3. Bourg-de-Sirod

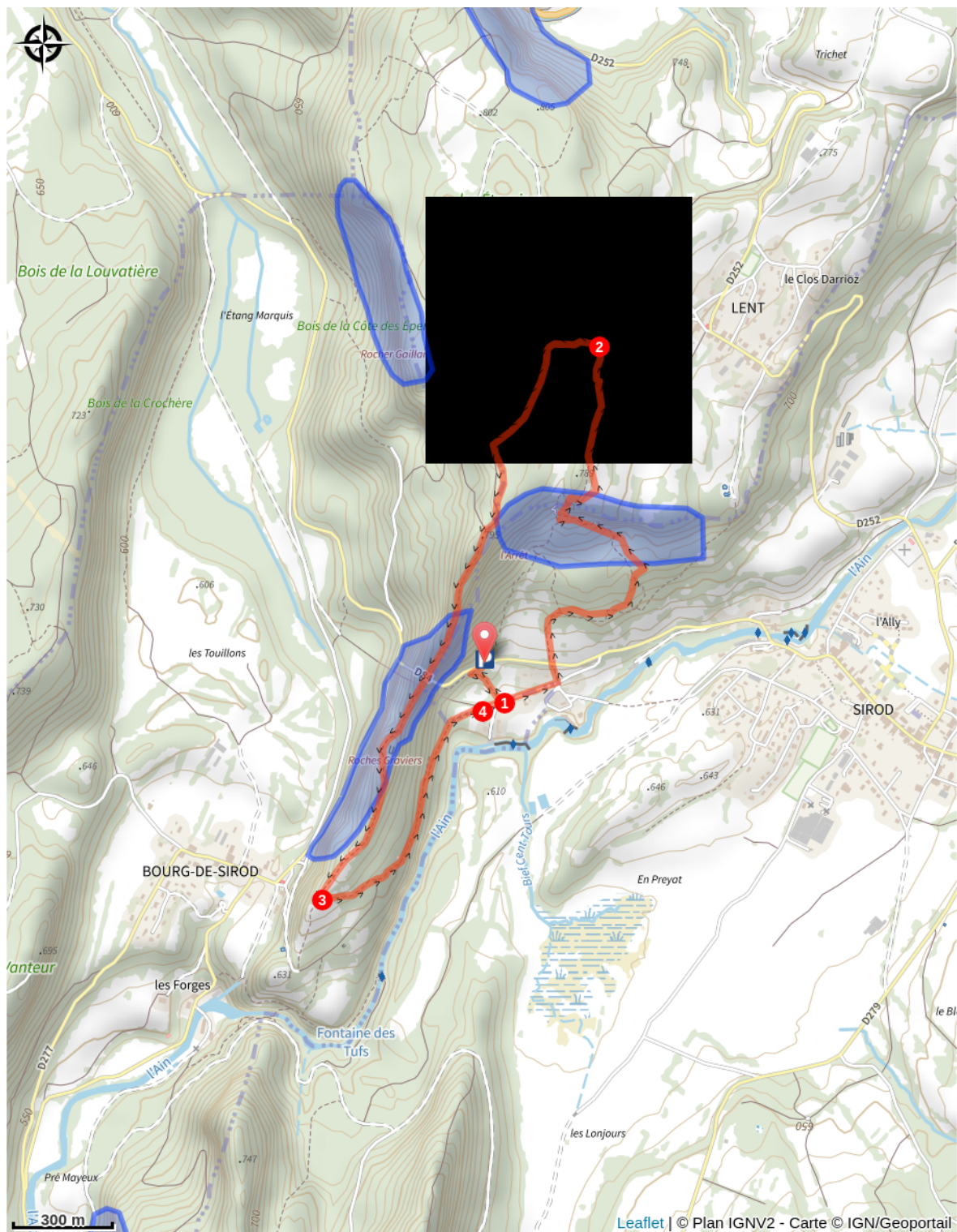
Profil altimétrique



Altitude min 610 m Altitude max 809 m

1. Au parking, traverser la route et suivre le sentier ; prendre à droite. Au poteau **Les Chauffaux**, prendre à gauche.
2. Au poteau **Les Moulins**, emprunter le sentier de gauche et continuer tout droit. Serrer sur la droite et s'engager sur le sentier. Passer devant le poteau **Escalier des Coucous** et poursuivre tout droit. Au poteau **Aux Combes**, prendre à gauche sur la route ; au poteau **Champs Cottets** prendre le sentier à gauche.
3. Au bout du sentier, prendre à gauche. Au poteau **L'Arrêt**, serrer sur la gauche et continuer tout droit. Traverser la route et poursuivre tout droit jusqu'au poteau **Roches Gravieres**.
4. Prendre à gauche puis suivre le sentier. Passer devant les poteaux **Chapelle Castrale** et **Tunnel du Tram** avant de rejoindre le poteau **Les Chauffaux** et de rejoindre votre point de départ.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Champagnole, prendre la direction de l'est en empruntant la D84. Suivre cette route bucolique qui remonte la belle vallée de l'Ain sur environ 8 kilomètres. À l'approche du charmant village de Sirod, bifurquer vers le lieu-dit Le Moulin. Le point de départ se situe au niveau du 8 Le Moulin, dans un cadre verdoyant au bord de l'eau, idéal pour stationner et démarrer sereinement la randonnée !

Parking conseillé

Parking de La Percée à Sirod

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHER DES COMMÈRES

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher des Commères sur la commune de Sirod.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHES GRAVIERS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les Roches Gravieres sur les communes de Sirod et de Bourg-de-Sirod.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguédé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHER GAILLARD

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher Gaillard sur la commune de Bourg-de-Sirod.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguédé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

**Maison du Tourisme Champagnole
Nozeroy Jura**

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>

